



MARCHE DE TRAVAUX  
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL

24/04 Vu ec MP.  
à lancer.  
Bader SINAICIRE



Émis le : 24/04/2026

Pour les travaux d'aménagement des pistes Zado Gagbé-Avlamè et  
Ouassa-Ahoundomè par la méthode HIMO (Deux lots)

Appel d'offres n° : T\_ST\_115622

Source de financement : FADeC Non Affecté 2024 et 2025

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 2331

Accord de prêt : Non applicable

Avril 2026

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES .....	7
SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES .....	22
SECTION I. REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO). 31	
Sous-section A. Instructions aux candidats (IC).....	31
Sous-section B : Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) .....	70
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification .....	76
Annexe A. Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre.....	119
SECTION II. FORMULAIRES DE SOUMISSION.....	125
DEUXIÈME PARTIE - SPECIFICATION DES TRAVAUX.....	168
SECTION III. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PLANS.....	169
TROISIÈME PARTIE - MARCHÉ.....	240
SECTION IV. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES (CCAG).....	241
SECTION V. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) .....	358
SECTION VI : .....	370
CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)...	370
SECTION VII. FORMULAIRES DU MARCHÉ.....	416

CCMP-ZOGBODOMEY  
BON A LANCER

**PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES**

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

### Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Zogbodomey

Objet : Travaux d'aménagement des pistes Zado Gagbé-Avlamè et Ouassa-Ahoundomè par la méthode HIMO (Deux lots)

Référence SIGMAP : T\_ST\_115622

Avis n° : 12I/006/MA/SE/PRMP/SP-PRMP du 24/04/2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Zogbodomey publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 06 mars 2026.

2. La commune de Zogbodomey a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds FADeC, afin de financer le projet d'aménagement de piste programmé dans le plan de travail annuel 2026, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux d'aménagement des pistes Zado Gagbé-Avlamè et Ouassa-Ahoundomè par la méthode HIMO (Deux lots).

3. La commune de Zogbodomey sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux d'aménagement des pistes Zado Gagbé-Avlamè et Ouassa-Ahoundomè par la méthode HIMO (Deux lots), conformément aux spécifications techniques détaillées dans le dossier d'appel à concurrence. Les travaux sont répartis en deux (02) lots distincts :

Lot 1 : Travaux d'aménagement de la piste ZADO GAGBE - AVLAME (4,359 km), par la méthode HIMO.

Lot 2 : Travaux d'aménagement de la piste OUASSA - AHOUNDOME (3,411 km), par la méthode HIMO.

Un candidat peut soumissionner pour les deux lots et en être attributaire des deux lots s'il dispose des capacités financières et techniques distinctement pour chacun des lots conformément aux critères de qualification exigés pour chaque lot dans le dossier.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➤ Lot 1

✓ Capacité technique et expériences:

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé (e) au Bénin et exerçant en génie civil, dans le domaine des BTP, de l'Aménagement de Piste justifié par le registre de commerce ou les statuts (copie légalisée au greffe du tribunal ou original) produits à cet effet ;

- Justifier d'une expérience avérée dans la mise en œuvre de la méthode HIMO. À cet effet, il est exigé de disposer d'au-moins une attestation HIMO délivrée par une autorité compétente. Les preuves doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal ;
- Marchés (expériences) similaires/spécifiques : avoir réalisé avec satisfaction, en tant qu'entrepreneur principal et au profit de l'administration publique, au cours de ces trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et l'année 2026 en cours, au moins trois (03) marchés d'aménagement de piste par la méthode HIMO à hauteur minimale de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) F CFA TTC chacun, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive appuyés aussi des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les preuves des expériences doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal.
- **Personnel**

CGM ZOGBODOMEY  
**BON A LANCER**

Disposer de personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification »

- **Matériel**

Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

- ✓ **Capacité financière :**

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), certifiés par un Expert-Comptable ou un Comptable agréé, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin, et portant la mention du Directeur Général des Impôts.
- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à cent millions (100 000 000) F CFA HT, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites.
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, d'un montant minimum de trente-deux millions deux cent quatre mille neuf (32 204 009) F CFA HT, ou disposer d'une ligne de crédit équivalente. Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour

toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

➤ **Lot 2**

✓ **Capacité technique et expériences:**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé (e) au Bénin et exerçant en génie civil, dans le domaine des BTP, de l'Aménagement de Piste justifié par le registre de commerce ou les statuts (copie légalisée au greffe du tribunal ou original) produits à cet effet ;
- Justifier d'une expérience avérée dans la mise en œuvre de la méthode HIMO. À cet effet, il est exigé de disposer d'au-moins une attestation HIMO délivrée par une autorité compétente. Les preuves doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal ;
- Marchés (expériences) similaires/spécifiques : avoir réalisé avec satisfaction, en tant qu'entrepreneur principal et au profit de l'administration publique, au cours de ces trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et l'année 2026 en cours, au moins trois (03) marchés d'aménagement de piste par la méthode HIMO à hauteur minimale de quarante millions (40 000 000) F CFA TTC chacun, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive appuyés aussi des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les preuves des expériences doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal.

- **Personnel**

Disposer de personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification »

- **Matériel**

Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

✓ **Capacité financière :**

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), certifiés par un Expert-Comptable ou un Comptable agréé, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin, et portant la mention du Directeur Général des Impôts.
- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à quarante-deux millions (42 000 000) F CFA HT, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites.
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, d'un montant minimum de treize millions six cent quatre-vingt-treize mille neuf cent sept (13 693 907) F CFA HT, ou disposer d'une ligne de crédit équivalente. Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.



b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

➤ **Lot 1**

✓ **Capacité technique et expériences:**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé (e) au Bénin et exerçant en génie civil, dans le domaine des BTP, de l'Aménagement de Piste justifié par le registre de commerce ou les statuts (copie légalisée au greffe du tribunal ou original) produits à cet effet ;
- Conformément à l'article 59 du Code des marchés publics, les entreprises naissantes sont autorisées à fournir en lieu et place des performances techniques, les pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique. A cet effet, disposé d'un (01) Directeur des travaux de diplôme d'ingénieur de conception (Bac+5) en Génie Civil/Génie Rural avec au moins dix (10) ans d'expériences générales en travaux et trois (03) expériences spécifiques (en aménagement de pistes par la méthode HIMO) chacun de montant au moins égal à quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) de Francs CFA TTC, justifié par les copies légalisées des attestations/certificats de travail et appuyé des copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant

le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026). Le personnel doit obligatoirement, en outre avoir suivi une formation en aménagement de pistes par la méthode HIMO et être détenteur de l'attestation correspondante sous peine de rejet de l'offre. Les preuves des expériences doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal.

CCMP-ZOGBODOMEY  
BON A LANCER

- **Personnel**

Disposer de personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification »

- **Matériel**

Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

✓ **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises n'ayant pas encore trois (03) années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI.
- Disposer d'une assurance des risques professionnels couvrant un risque contractuel de montant minimum hors taxes égal à : quatre-vingt-douze millions cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cent vingt-cinq (92 586 525) francs CFA.
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, d'un montant minimum de trente-deux millions deux cent quatre mille neuf (32 204 009) F CFA HT, ou disposer d'une ligne de crédit équivalente. Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

➤ **Lot 2**

✓ **Capacité technique et expériences:**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé (e) au Bénin et exerçant en génie civil, dans le domaine des BTP, de

l'Aménagement de Piste justifié par le registre de commerce ou les statuts (copie légalisée au greffe du tribunal ou original) produits à cet effet ;

- Conformément à l'article 59 du Code des marchés publics, les entreprises naissantes sont autorisées à fournir en lieu et place des performances techniques, les pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique. A cet effet, disposé d'un (01) Directeur des travaux de diplôme d'ingénieur de conception (Bac+5) en Génie Civil/Génie Rural avec au moins dix (10) ans d'expériences générales en travaux et trois (03) expériences spécifiques (en aménagement de pistes par la méthode HIMO) chacun de montant au moins égal à quarante millions (40 000 000) de Francs CFA TTC, justifié par les copies légalisées des attestations/certificats de travail et appuyé des copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026). Le personnel doit obligatoirement, en outre avoir suivi une formation en aménagement de pistes par la méthode HIMO et être détenteur de l'attestation correspondante sous peine de rejet de l'offre. Les preuves des expériences doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal.

- **Personnel**

Disposer de personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification »

- **Matériel**

Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

✓ **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises n'ayant pas encore trois (03) années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI.
- Disposer d'une assurance des risques professionnels couvrant un risque contractuel de montant minimum hors taxes égal à : trente-neuf millions trois cent soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux (39 369 982) francs CFA.

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, d'un montant minimum de treize millions six cent quatre-vingt-treize mille neuf cent sept (13 693 907) F CFA HT, ou disposer d'une ligne de crédit équivalente. Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.



**NB :**

- ☛ Le nombre de marchés d'aménagement de pistes requis pour justifier la qualification des expériences similaires pour les anciennes entreprises et celui du personnel d'encadrement pour les nouvelles entreprises doivent être accompagné de Bordereau des Prix Unitaires et de leur Devis Quantitatif et estimatif (DQE) ayant reçu le Bon à Lancer de l'organe de contrôle compétent.
- ☛ **Pour les groupements d'entreprises composés d'une entreprise naissante et d'une ancienne entreprise**, le contrôle des exigences en matière de qualification, notamment pour les marchés similaires, le personnel et le matériel, sera effectué exclusivement sur la base des pièces de qualification fournies par l'une des deux entreprises membres, soit l'entreprise naissante, soit l'entreprise ancienne, mais jamais simultanément sur les deux. Il n'est donc pas admis de vérifier certaines pièces auprès de l'entreprise naissante et d'autres auprès de l'entreprise ancienne. À cet effet, le groupement devra insérer dans son offre une note de clarification précisant clairement l'entreprise retenue, naissante ou ancienne, sur laquelle portera l'ensemble du contrôle des exigences de qualification pour les marchés similaires, le personnel et le matériel.

**Le non-respect de toutes les prescriptions (exigences en matière de qualification) ci-dessus énumérées au point 4), entraîne la non-conformité de l'offre et, par conséquent, son rejet.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de :
- quatre (04) mois au plus tôt et de cinq (05) mois au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service pour le lot 1.
  - quatre (04) mois au plus tôt et de cinq (05) mois au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service pour le lot 2.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les

candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Zogbodomey ; Tél : 01 96127900 ; e-mail : [feridjimi633@gmail.com](mailto:feridjimi633@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la mairie de Zogbodomey sis à l'étage de l'ancien bloc administratif de la mairie de Zogbodomey ; Tél : 01 96127900 tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30, heures locales (GMT+1) à compter du 30.04./2026.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 30.04./2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : secrétariat permanent des marchés publics de la mairie de Zogbodomey sis à l'étage de l'ancien bloc administratif de la mairie de Zogbodomey. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait (obligatoire) du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française ~~et devront être déposées~~ en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'étage de l'ancien bloc administratif de la mairie de Zogbodomey au plus tard le 22.05./2026 à 10h00min, heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : salle de réunion sise au Rez-de-chaussée du nouveau bloc administratif de la mairie de Zogbodomey le 22.05./2026 à 10h30min, heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : huit cent cinq mille cent un (805 101) francs CFA

<sup>1</sup> Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : [www.armp.bj](http://www.armp.bj)

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

- Lot 2 : trois cent quarante-deux mille trois cent quarante-huit (342 348) francs CFA

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

**CCMP-ZOGBODOMEY  
BON A LANCER**

Zogbodomey, le 24.1.04.../2026  
La personne responsable des marchés publics



Zinhoue Euphrasie FADEGNON